

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 13 juin 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 6, 7 et 8 juin 2017**

**2017 V. 150** Vœu rendant hommage à l'Abbé Raynal.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2511-13 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil de Paris ;

Vu le vœu adopté à l'unanimité par le Conseil du 16<sup>e</sup> arrondissement en sa séance du 22 mai 2017 ;

Considérant le travail de recherche entrepris par la Société Historique Auteuil Passy en partenariat avec la Société d'étude Guillaume Thomas Raynal afin de permettre à la Ville de Paris de rendre hommage à l'Abbé Raynal, précurseur de la lutte contre l'esclavage et promoteur des Droits de l'homme et du citoyen, décédé à Paris (1, rue des Batailles) le 7 mars 1796 ;

Considérant que cet hommage à l'Abbé Raynal pourrait prendre la forme d'une dénomination d'une allée à proximité de son lieu de décès ;

Sur la proposition de Claude GOASGUEN, Danièle GIAZZI, Pierre GABORIAU, Céline BOULAY-ESPERONNIER, Eric HELARD, Michèle ASSOULINE, Pierre AURIACOMBE, Béatrice LECOUTURIER, Grégoire CHERTOK, Julie BOILLOT, Stéphane CAPLIEZ, Ann-Katrin JEGO,

Emet le vœu :

Que la Ville de Paris honore la mémoire de l'Abbé Guillaume Thomas Raynal en attribuant à l'allée centrale de l'avenue du Président Wilson, entre la place d'Iéna et la place de l'Alma, le nom de « Allée de l'Abbé Guillaume Thomas RAYNAL » ainsi que la pose d'une plaque commémorative.